

PROJET PEDAGOGIQUE

ESPACE YAOUANK

2023/2024



- 1. Rappel succinct du projet de service**
- 2. Fiche technique**
- 3. Principes de base de l'équipe d'animation**
- 4. Objectifs et moyens mis en oeuvre**
- 5. La démarche pédagogique**
- 6. L'évaluation**

1. Rappel succinct du projet de service

L'espace yaouank est un lieu de vie collective où le jeune aura la plus large ouverture sur le milieu extérieur, milieu naturel, et le milieu humain.

Cette expérience en centre de loisirs devra permettre à chaque enfant de pratiquer pendant son temps de vacances des activités concourant à son épanouissement, à son éducation, et au développement d'une vie collective et sociale plus riche.

Il sera pris en compte les besoins, les potentialités des enfants, ainsi que leurs intérêts en référence à leur âge, avec comme objectif principal : l'animation de leurs vacances.

*****.

INTENTIONS EDUCATIVES

- Développer un lieu de rencontres et d'échanges entre les jeunes des différentes communes et régions.
- Faire qu'ils s'enrichissent le plus possible dans une ambiance de détente et de bonne humeur.
- Avoir une action éducative auprès des jeunes au travers de l'accession à l'autonomie, la socialisation, la responsabilisation.
- Faciliter la découverte de leur région proche et plus lointaine.

2. Fiche technique

Organisateur :

N° organisateur : 022ORG0359

Service enfance / Jeunesse

Mairie

BP 12

22310 Plestin les Grèves

Numéro de déclaration : 0220359CL000223

Numéro de téléphone du Directeur Florian PAYTRA

A la structure information jeunesse : 02.96.54.11.10 ou 06.08.70.70.59.

Ouverture pendant les vacances scolaires et certains vendredi soirs (ainsi que certains mercredis ou samedis selon les projets).

Horaires :

Selon les activités.

Public : 11-17 ans.

Les jeunes ayant au moins 11 ans sous condition de rentrer au collège sur l'année scolaire 2023 / 2024 (possibilité d'accueillir les 6eme âgés/e/s de 10 ans).

Lieu :

Le lieu de rendez-vous des activités yaouank se trouve soit à la structure information jeunesse (dans les locaux de la médiathèque), soit dans le bâtiment G3, derrière l'école primaire).

Les activités se déroulent généralement en extérieur (salle de sport, autres villes...)

L'équipe :

Direction : Florian PAYTRA (DUT Carrières Sociales)

Animation : Florian PAYTRA (DUT Carrières Sociales), accompagné d'un/e vacataire selon les besoins.

Inscriptions :

Les jeunes devront s'inscrire au préalable auprès du directeur en remplissant le dossier unique d'inscription, et en joignant l'attestation de la validité du vaccin DT Polio.

Tarifs :

Le coût des activités est déterminé par un système de points. Les jeunes doivent acheter au point information jeunesse leur carte à points avant les activités, à la structure information jeunesse.

Cette carte « yaouank » coûte 10 euros et possède 10 points. Sa validité est d'un an.

Les jeunes doivent présenter leur carte au début de l'activité à l'animateur, qui coche les points selon la valeur de l'activité.

Programme :

Les activités des semaines sont définies et diffusées environ quinze jours avant les vacances. Les jeunes sont invités au préalable à faire leurs propositions d'activités auprès de l'animateur.

Matériel :

Le service enfance jeunesse met à disposition le matériel pédagogique nécessaire aux activités. De plus deux minibus du service pourront être utilisés par les animateurs. Bien sûr le centre mettra à disposition des enfants du matériel assurant davantage de sécurité (trousse à pharmacie, casques...)

3. PRINCIPES DE BASE DE L'EQUIPE D'ANIMATION

1- L'animateur/trice

Il/elle doit avoir un rôle actif auprès du jeune dans les différents moments de la journée. Il/elle doit être à l'écoute des jeunes, déceler les besoins. Il doit proposer les activités et faciliter la réalisation des projets.

Il/elle doit partager responsabilités et contraintes dans l'équipe d'animation (horaires, planning...)

Il/elle doit par son dynamisme, et sa recherche, être capable de construire sa journée avec des activités adaptées, motivantes pour le groupe.

Il/elle doit assurer la sécurité physique, morale et affective (présence, réconfort...)

Il/elle doit accueillir et dialoguer avec les jeunes, les parents, les partenaires...

2- Le/la directeur/trice

Il/elle est garant du bon fonctionnement du centre en conformité avec les textes réglementaires, les orientations de l'organisateur et le projet pédagogique.

Il/elle recrute le personnel en collaboration avec la commune

Il/elle coordonne l'équipe d'animation et tous les éléments de la vie du centre, en ayant une vue d'ensemble.

Il/elle facilitera la réalisation de projets, par des décisions rapides et claires (achat de matériel, horaires aménagés ...).

Il/elle contribue à la formation des animateurs/trices.

Il/elle sera disponible pour donner des conseils et faire partager son expérience.

Il/elle assure les relations avec les administrations, les autorités locales, les parents.

Il/elle est garant de la sécurité physique, morale et affective des jeunes, des animateurs/trices.

Il/elle gère le matériel, l'alimentaire, les finances.

4. Objectifs et moyens mis en oeuvres

1. Veiller à la santé et au bien-être des jeunes

- Développer les compétences psychosociales des jeunes (exprimer ses émotions, comprendre l'autres, se faire comprendre...)
- Temps d'échange, permettant l'expression des jeunes (actualité...)
- Sortir régulièrement de Plestin, « changer d'air »

2. Développer des moments de rencontres et d'échanges entre les jeunes des différentes communes et régions.

- Réunion de préparation entre animateurs/trices du Trégor avant les vacances, afin de mettre en place des activités communes TMP (Trégor Melting Potes) : tournois sportifs, sorties de loisirs, journées d'échange, veillées
- Inciter les jeunes à la rencontre et à l'échange avec les jeunes des autres villes

3. Avoir une action éducative auprès des jeunes au travers de l'accession à l'autonomie, la socialisation, la responsabilisation, le respect.

- Sensibiliser à la protection de l'environnement, aux enjeux climatiques et aux initiatives citoyennes
- Etablir des règles de vie en collectivité et les faire respecter.
- Favoriser au maximum les initiatives, la créativité, l'imagination et les valoriser.
- Encourager et accompagner les projets de jeunes (cartes blanches, organisation de camp d'été, projets ponctuels ...)

4. Amener les jeunes à s'investir sur des projets, à devenir acteurs et non plus simples consommateurs d'activités.

- Accompagner les jeunes dans la prise d'initiative et l'organisation d'activités.
- Impliquer les jeunes dans la programmation des activités (sondage sur facebook, rencontres au collège...)
- Encourager les jeunes à s'investir sur des ateliers, des mini stages ou journées à thème, plutôt qu'aux seules sorties de loisirs (bowling, patinoire...).
- Laisser des marges de créativité lors de certaines activités (photo, vidéo, arts plastiques, cuisine...)
- Trouver des formules attractives pour les activités que nous jugeons intéressantes, mais que les jeunes délaissent de plus en plus (goûter débat, visites culturelles...)

5. Faire découvrir de nouvelles pratiques sportives et culturelles.

- Proposer des activités variées : sportives, manuelles, culturelles, de plein air, de découverte ...
- Proposer des activités originales et peu connues (nouveaux sports, création ou adaptation de jeux...)
- Améliorer la communication, aller à la rencontre des jeunes pour présenter et leur donner l'envie de découvrir de nouvelles activités.

5. La démarche pédagogique

A. La préparation du programme d'activités

➤ *L'implication des jeunes dans le programme*

L'animateur/trice ira à la rencontre des jeunes (au collège, via les réseaux sociaux...) afin de les interroger sur leurs envies d'activités, ainsi que pour échanger avec eux sur le fonctionnement de l'espace jeune.

➤ *L'équipe d'animation*

Elle se rencontrera avant chaque période de vacances. Chacun pourra faire ses propositions d'activités ou de sorties. Elle veillera à proposer un programme varié et attractif (sports, loisirs, culture, activités manuelles...).

En plus de la préparation des activités et du matériel, elle sera vigilante quant aux choix des activités (respect des objectifs énoncés précédemment, de la législation...). Dans le cas d'une activité nécessitant un brevet d'état, un contact sera pris avec le prestataire pour discuter de nos attentes.

Le respect de la mixité de l'équipe favorisera l'équilibre pour le groupe également mixte. Suivant les besoins des jeunes, ils pourront se tourner vers l'interlocuteur souhaité.

➤ *Les rencontres jeunesse TMP*

Les services jeunesse du territoire de Lannion Trégor Communauté (Plestin, Plouaret, Ploumilliau, Trégastel, Louannec, Cavan, Kermaria-Sulard) collaborent depuis de nombreuses années, sous le nom d'échanges TMP (Trégor Meeting Potes). Les animateurs/trices jeunesse se rencontrent avant chaque période de vacances afin d'échanger sur leurs projets d'activités, leurs avis sur les prestataires extérieurs, leurs expériences, les actualités, la législation...

Les animateurs/trices déterminent des activités communes (tournois sportifs, sorties, concours de cuisine...), permettant l'échange entre jeunes du territoire, de bénéficier de tarifs plus intéressants (transports, prestataires...) mais aussi de mutualiser leurs moyens (matériels, humains...).

➤ *Réunions pour l'organisation d'activités*

Toute au long de l'année, l'animateur/trice jeunesse invitera ceux qui le souhaitent à se rencontrer pour organiser des activités pour les autres (grands jeux...).

B. Pendant les activités (ou séjours)

➤ *Les règles de vie / Le règlement intérieur*

Le règlement intérieur est affiché dans les locaux de la structure information jeunesse, et est disponible sur le site Internet de la mairie. Les fiches de renseignements précisent aux parents que leur signature vaut accord de leur part sur le respect de celui-ci.

➤ *L'équipe d'animation*

Elle sera attentive au bien être et à la sécurité des jeunes, à l'intégration de chacun dans le groupe, au respect des règles de vie établies. Elle encouragera les temps d'échanges ludiques et conviviaux.

➤ *Les activités*

L'équipe d'animation veillera à proposer des activités variées et tout public, permettant à tous les jeunes de s'y retrouver. Un budget sera déterminé et devra être respecté (matériel, prestataires, alimentation...). Le/la directeur/trice veillera à la qualité des prestataires choisis. Les jeunes seront invités à faire leurs propositions pour certaines activités.

➤ *Les temps libres*

Les jeunes pourront parfois rester à l'espace yaouank (à l'étage de la structure information jeunesse) sur des temps de midi, ou après les activités, selon la disponibilité de l'animateur/trice. Des jeux de société et des consoles de jeux sont mis à leur disposition. L'animateur/trice veillera à ce que les jeunes respectent ce lieu ainsi que le matériel (rangement, nettoyage, bruit...).

6. L'évaluation

Différents outils vont nous permettre d'évaluer notre projet, de vérifier la pertinence de l'action, son efficacité, l'impact sur le public et les suites à donner.

➤ *Lors des réunions de préparation, l'équipe d'animation sera vigilante et observera :*

- La fréquentation
- La participation active
- L'écoute et le respect des autres, la coopération
- Les propositions
- L'implication individuelle et collective
- Les résultats

➤ *Les temps d'échanges informels ou formels nous permettront de sonder l'impact des activités et de la vie du groupe pendant le séjour*

- Sont-ils satisfaits des choix du lieu et des activités qui ont été faits ?
- S'amusent-ils ? Comment ressentent-ils l'ambiance générale ?
- Que pensent-ils de l'organisation ?

➤ *Les temps d'échanges informels ou formels nous permettront aussi de vérifier la capacité à vivre en collectivité*

- Le respect des autres, l'écoute
- La coopération
- La participation aux tâches quotidiennes

➤ *De façon générale, nous (équipe d'animation) seront vigilants et échangeront régulièrement sur :*

- Le bien-être des jeunes
- Leur implication
- Leur capacité à s'organiser collectivement
- Le choix des activités et visites
- Le respect des règles d'hygiène, alimentaires, de sécurité, ...
- Le respect des règles de vie
- Le respect du rythme de chacun

➤ *L'équipe d'animation se réunira en fin d'année scolaire pour une réunion bilan plus détaillée.*